



Règlement tournoi International de basket – Pacé / Saint-Gilles

Le tournoi aura lieu le 29 et 30 mars 2025, sous réserve de conditions sanitaires favorables.

Avant de procéder à l'inscription de votre équipe, nous vous demandons de bien lire les conditions d'inscriptions ci-dessous :

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de **100 Euros** par équipe. Cette somme sera à verser par virement bancaire 15 jours avant le tournoi.

EQUIPES ET JOUEURS/JOUEUSES

Le tournoi 2025 est réservé **EXCLUSIVEMENT** aux jeunes garçons et filles né(e)s en **2012** ou en **2013**.

Une équipe est constituée d'un strict maximum de 10 joueurs ou joueuses, d'un coach et d'un assistant. Les équipes françaises doivent obligatoirement amener deux arbitres. Nous invitons les équipes étrangères à le faire également.

DATES D'ARRIVEE / DEPART

Toutes les délégations, françaises ou étrangères, devront arriver à Pacé, le vendredi 28 mars 2025 avant **20h** impérativement.

Le départ de Pacé devra s'effectuer le lundi 31 mars dans la matinée (à partir de 7h) ou le dimanche 30 mars après la cérémonie finale (donc départ possible seulement à partir de 21 heures). Attention, comptez 6 heures de trajet bus entre aéroports de Paris et Pacé, et 2h entre celui de Nantes et Pacé.

TRANSPORT

Les frais de transport jusqu'à Rennes ou Pacé sont entièrement à la charge des équipes.

Nous fournissons des navettes gratuites depuis l'aéroport ou la gare de Rennes pour les joueurs, joueuses, coachs et arbitres. Les autres éventuels accompagnants doivent gérer eux-mêmes ces trajets.

Pendant le tournoi, les familles d'accueil assurent le trajet des joueurs et joueuses, coachs et arbitres jusqu'aux salles de sports et viennent les rechercher ensuite. Les autres accompagnants doivent gérer eux-mêmes leurs transports entre leur lieu d'hébergement et les salles de sports (attention, peu de transport en commun le dimanche à Pacé et Saint-Gilles, donc voiture fortement recommandée).

HEBERGEMENT

L'hébergement peut être pris en charge par nos soins pour 10 joueurs, 1 coach et un assistant, 2 arbitres (hébergement en famille). Si votre délégation est accompagnée d'exposants ou d'un groupe folklorique (voir plus bas), l'hébergement en famille est également possible.

Le reste de votre délégation (y compris officiels du club et parents) sera hébergé à vos frais à l'hôtel.

Pour votre information, les familles qui hébergent ne sont pas rémunérées : il faudra bien rappeler à vos joueurs que les familles souhaitent échanger avec eux et qu'ils devront prendre leur repas du vendredi et samedi soir avec eux. Pour faciliter la communication, il serait préférable d'avoir si possible un joueur parlant anglais ou français dans chaque duo. Les joueurs sont en effet hébergés en duo dans les familles. La nourriture est prise en charge par les familles d'accueil.

Pour toutes demandes particulières (allergie à certains animaux pour un joueur par exemple), merci de nous l'indiquer dans le fichier d'inscription, onglet hébergement.

EXPOSANTS

Chaque délégation, peut, lors du tournoi, présenter sa ville, sa région et son pays. Elle peut aussi vendre des produits de son artisanat, des spécialités culinaires Les responsables de ces stands (maximum 2) peuvent être pris en charge au niveau de l'hébergement par EURO PACE ASSOCIATION (en famille) ou réserver eux-mêmes leur hôtel (à leur frais). Les frais de transport restent à la charge des exposants.

GROUPES FOLKLORIQUES

Une délégation peut comprendre un Groupe Folklorique accompagnant une équipe. Ce groupe folklorique peut résider en famille d'accueil éventuellement.

ASSURANCE et RESPONSABILITE

EURO PACE ASSOCIATION n'assume aucune responsabilité, en cas d'accident ou de maladie survenant aux membres des délégations invitées. EURO PACE ASSOCIATION ne prend pas en charge les frais médicaux et pharmaceutiques. EURO PACE ASSOCIATION ne répond pas des vols qui pourraient être commis lors du tournoi sportif.

Nous vous conseillons fortement de souscrire à une assurance annulation pour les frais que vous avancerez pour le tournoi (transport, hébergement, ...) : la tenue du tournoi reste dépendante des conditions sanitaires. En cas d'aggravation de la situation sanitaire, EUROPACE ASSOCIATION se réserve le droit d'annuler l'événement 2024 et le cas échéant, elle ne remboursera pas les frais éventuels engagés par les délégations.

FORMALITES D'ARRIVEE

Les documents suivants vous seront demandés lors de votre arrivée à Pacé :

--> la liste des joueurs avec les numéros des licences

--> la présentation d'une pièce d'identité pour chacun des joueurs (**document original, pas de copie**)

PHOTOS / VIDEOS

Des photos et des vidéos peuvent être prises pendant les matchs et plus généralement sur tous les lieux où se déroulent le tournoi, et pourront être publiées sur notre site internet et nos réseaux sociaux, sans finalité commerciale aucune. L'acceptation des conditions de participation implique l'autorisation de ces publications pour toute la délégation inscrite au tournoi.

L'inscription au tournoi vaut acceptation de ce règlement !

L'équipe de l'EPA

